



PRESENTATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2023

--oOo--

Budget annexe des ordures ménagères



A – ORDURES MENAGERES

1 – Les résultats 2023

Le résultat de clôture 2023 est bénéficiaire de 253 265.65 € compte tenu du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 152 192.71 € et de la section d'investissement qui dégage un excédent de 101 072.94 €.

2 – Section de fonctionnement

Recettes

Chapitre	Libellé	CA 2022	Crédits ouverts 2022	CA 2023	Variation
70	Produits des services	3 397 267.24	3 419 000	3 421 754.57	+0.72 %
75	Autres produits de gestion courante	4 970.38		107.96	
77	Produits exceptionnels	4 060.66		22 943.10	
78	Reprise sur amortissement et provisions				
013	Atténuation des charges – OP d'ordre	34 345.40		58 122.27	
042	OP d'ordre	26 977.00	24 727	24 727	
	TOTAL	3 467 620.68		3 527 654.90	

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement 2022 est de 101.73 %.

1. Chapitre 70 – ventes de produits prestations de services

Ce chapitre budgétaire représente la principale recette de ce service industriel et commercial dont les dépenses doivent être couvertes par les redevances des usagers. Cette année, les redevances s'élèvent à 3 421 754.57 €. Le montant n'a pas évolué comme les années antérieures. Ceci s'explique par le passage de C2 en C1 au cours de l'année pour une partie du territoire. (communes de Saint-Junien et Rochechouart sauf les bourgs)

2. les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement :

Les autres recettes de fonctionnement correspondent aux chapitres 77, 75

- Le **chapitre 77 « produits exceptionnels »** totalise 22 943.10 € et concerne principalement des régularisations de factures d'usagers
- le **chapitre 013 « atténuation de charges »** comptabilise 58 122.27 € en 2023. Ce chapitre recouvre essentiellement des remboursements de rémunérations et de charges sociales pour maladie.
- Le **chapitre 75 « autres produits de gestion courante »** vient enregistrer des régularisations sur excédent de versement pour des charges liées à la déchetterie.

Dépenses

Chapitre	Libellé	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CA 2023	variation
011	Charges à caractère général	350 965.68	438 820	353 893.94	+0.83%
012	Charges de personnel	983 968.71	1 000 000	992 315.22	+0.84 %
65	Autres charges de gestion courante	1 685 416.70	1 940 000	1 853 303.00	+9.96 %
66	Charges financières	3 816.20	44 000	37 543.75	
68	Dotations aux amortissements et provisions				
67 - 042	Atténuation des charges – OP d'ordre	7 676.69 + 144 085.36	20 000 + 129 316	9 090.75 + 129 315.53	
	TOTAL	3 175 929.34		3 375 462.19	6.05%

La répartition par nature des dépenses de fonctionnement

A) Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire totalise 353 893.94 € et représente 10.90 % des dépenses réelles de fonctionnement. La variation positive de 0.83 % de ces dépenses, montre un budget maîtrisé.

Les dépenses principales sont :

- 121 857,81 € pour l'achat des sacs (106 964.19 € en 2022, 73 825.53 en 2021, 73 085.29 en 2020, 135 659.65 € en 2019, 48 000.01 € en 2018 et 42 964.09 € en 2017)
- 127 355,52 € de frais de carburant (142 838.02 € en 2022, 92 817.64 € en 2021, 92 443.52 € en 2020, 106 287.49 € en 2019, 110 368.35 en 2018, 98 492.30 € en 2017)
- 16 060,16 € de dépenses sur le matériel roulant
- 14 490,00 € pour l'étude sur la tarification incitative
- Et quelques autres dépenses liées au fonctionnement du service (désinfection des bacs, assurances, frais annexes...)

B) Chapitre 012 – Charges de personnel

992 315,22 € ont été versés pour l'emploi de 21 agents sur ce service et représente 30.56 % des dépenses réelles de fonctionnement. Sur 2023, les charges de personnel se maintiennent par rapport à 2022.

C) Chapitre 65 – autres dépenses de gestion courante

1 853 303,00 € de dépenses ont été inscrits sur ce chapitre et concernent :

- 1 830 317,72 € de coût du traitement des déchets (1 665 337.01 € en 2022, 1 626 305,77 € en 2021).

- Les admissions en non-valeur et les créances éteintes votées par le conseil communautaire ; (12 156,07 €)

D) Chapitre 66 – Charges financières

37 543,75 € qui représentent 1,16 % des dépenses réelles de fonctionnement. (Intérêts des lignes de trésorerie) et intérêt de l'emprunt

E) Chapitre 67 – charges exceptionnelles

Ce chapitre budgétaire totalise 9 090,75 € et concerne les annulations des redevances suite à des erreurs de fichier du rôle d'ordures ménagères. Il est rappelé que la tenue du fichier est très difficile car les habitants sont en perpétuel mouvement et que le travail de correction effectué par les mairies est essentiel pour tendre vers moins d'erreurs.

3 – Section d’investissement

L’exécution budgétaire 2023 de la section d’investissement fait ressortir un excédent de financement de 101 072.94 € auxquels il faut rajouter 58 819.72 € d’excédent antérieur reporté, ce qui porte le résultat de la section à un excès de 159 892.66 €.

Ressources

Les ressources d’investissement totalisent 174 709.38 € et se décomposent de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CA 2023
23	Immobilisation en cours			
10	Dotations et fds propres	44 508.68		45 393.85
106	Réserves	62 203.31		
040 041	OP d’ordre et patrimoniale	144 085.36	129 316	129 315.53
	TOTAL	250 797.35		174 709.38

5. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

Ce chapitre fait état du choix de l’assemblée délibérante qui a décidé de ne pas affecter en investissement le résultat de fonctionnement 2022 et de ne pas créditer l’article 1068.

Seuls 45 393,85 € de recettes au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée apparaît sur ce chapitre.

6. Chapitre 13 – Subventions d’investissement

Aucun titre.

7. Chapitre 23 – immobilisations en cours

néant

8. Autres chapitres budgétaires :

Le chapitre 040 « opérations d’ordres et de transfert entre section » représente 129 315.53 €.

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se montent à 73 636.44 €.

Elles se décomposent de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CA 2023	RAR
20	Immobilisations incorporelles	21 014.40	76 593		
21	Immobilisations corporelles	409 981.24	426 288	15 042.76	
23	Immobilisations en cours		150 000		
16	emprunts	33 866.68	34 000	33 866.68	
040-041	OP d'ordre et patrimoniales	26 977.00	24 727	24 727.00	
	TOTAL	491 839.32		73 636.44	

9. La répartition par nature de nos dépenses d'investissement

d) Chapitre 16 : emprunts et dette assimilée

33 866.68 € ont été payés sur l'exercice 2023 pour rembourser la dette en capital.

e) Chapitres 20, 21 et 23 immobilisations, opérations d'équipement

Ces chapitres correspondent aux dépenses d'équipement brut d'une collectivité et s'élèvent à 15 042.76 €. L'année 2023 a été marquée principalement par 12 668,76€ d'acquisition de conteneurs.

Aucun RAR inscrits cette année.